DEL/2023/SP/141
EXERCICE BUDGETAIRE 2023
SIVU DES TROIS VILLES – PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE

Le conseil syndical du S.I.V.U des 3 villes a interpellé la ville au regard des difficultés financières qu'il rencontre compte tenu des coûts élevés de l'électricité. Malgré une baisse de la température du bassin et les mesures prises dans le cadre de la sobriété énergétique, le syndicat n'est pas en capacité d'honorer toutes les factures et notamment celles qui concernent l'électricité.

Le conseil syndical interpelle la ville de Hem afin de lui apporter une aide et lui attribuer ainsi une participation exceptionnelle d'un montant de 12 150 €.

Vu l'avis conforme de la commission Sports,

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à verser une participation complémentaire de 12.150 € au SIVU des Trois Villes.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,